

Tél : 01-60-43-88-50	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b>
Courriel Ce.0770449v@ac-creteil.fr			Le 06/11/2020  De 19H à 20H30
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> Sophie Blot		
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> André Saugeay		
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Hélène Mignot <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Membres du RASED	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DDEN	<input type="checkbox"/> Jean-Michel Gras		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Maud Veillot <input checked="" type="checkbox"/> Emeline Beulque <input checked="" type="checkbox"/> Floriane Dorléans <input checked="" type="checkbox"/> Anaëlle Mortera <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Christine Gibert <input type="checkbox"/> Laetitia Cortes		
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> Laetitia Herse <input type="checkbox"/> Manuela Da Silva	<input checked="" type="checkbox"/> Fred Cry <input type="checkbox"/> Marie Louis	
<b>Absent(es)</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <input checked="" type="checkbox"/> André Saugeay <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Michel Gras <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Marie Louis <input checked="" type="checkbox"/> Manuela Da Silva <input checked="" type="checkbox"/> Laetitia Cortès <input checked="" type="checkbox"/> Laetitia Herse	

Président(e) de séance : Sophie Blot	Secrétaire de séance : Sophie Blot
--------------------------------------	------------------------------------

**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école**

1. Présentation des membres du conseil d'école et des résultats des élections des parents d'élèves,
2. Organisation pédagogique de l'école : effectifs, classes, enseignants,
3. Vote du règlement intérieur de l'école (envoi effectué au préalable),
4. Sécurité et hygiène : bilan de l'exercice incendie n°1
5. Présentation des orientations du projet d'école,
6. Activités périscolaires : garderie, cantine,
7. Coopérative,
8. Sorties et projets,
9. Dates et horaires des prochains conseils d'école,
10. Questions des parents.

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

*Le conseil d'école a été réalisé en Visio, conformément aux directives ministérielles.*

### 1) Présentation des membres du conseil d'école et des résultats des élections

- **L'équipe enseignante :**

Sophie BLOT  
Hélène MIGNOT

- **La collectivité :**

Mme GIBERT (Maire de Lesches et Présidente du RPI),  
Mme HERSE (Vice-Présidente du RPI)  
Mme CORTES (Conseillère Municipale et Déléguée aux affaires scolaires)

Présentation de Mme CRY.

- **Les élections des parents d'élèves**

La commission électorale s'est réunie fin septembre afin de préparer les élections des parents d'élèves pour l'année 2020/2021.

Les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance, comme cela avait été fait l'année dernière (suite à la décision du conseil d'école extraordinaire le 20/09/2019).

**Rappel des résultats :**

95 inscrits  
51 votants  
3 blancs ou nuls  
Donc nombre de suffrage exprimé : 48

- **Les parents d'élèves élus :**

Mme Maud VEUILLOT (titulaire)  
Mme Emeline BEULQUE (titulaire)  
Mme Floriane DORLEANS (suppléante)  
Mme Anaëlle MORTERA (suppléante)

Pour rappel, les parents sont élus jusqu'à la tenue des prochaines élections, donc mi-octobre 2021.

### 2) Organisation pédagogique de l'école : effectifs, classes, enseignants

48 élèves au total répartis de la manière suivante :

- 14 PS
- 16 MS
- 18 GS

Donc un total de 48 élèves.

L'année dernière à cette même période 53 élèves étaient inscrits à l'école

### Répartition des classes :

- PS-GS= 23 élèves (5 PS, 18 GS) : Classe de Sophie BLOT, en attente de l'arrivée d'un GS,
- PS-MS= 25 élèves (9 PS, 16 MS) : classe de Hélène MIGNOT (une inscription de MS le jour de la pré-rentrée).

### **3) Règlement intérieur**

Le règlement intérieur et la charte ont été envoyés au préalable, afin que les membres en prennent connaissance. Cette année, le règlement intérieur départemental n'a pas été modifié.

La mise à jour du règlement intérieur de l'école est donc **votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école**. La charte du parent accompagnateur n'est pas modifiée, elle est donc maintenue et **votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école**.

Après la validation du présent conseil d'école, le règlement intérieur de l'école mis à jour et la charte seront consultables sur le site internet des deux mairies (Lesches et Jablines).

### **4) Sécurité et hygiène :**

- **Bilan de l'exercice incendie n°1 : 25/09**

Les élèves sont regroupés dans le fond de la cour.

Le plan d'évacuation a été délivré par la mairie et accroché dans les deux classes, la cantine et la garderie.

- **Exercice attentat-intrusion /mise en sureté**

Un exercice de mise en sureté (PPMS) sur le thème de l'intrusion-attentat sera organisé avant les congés de Noël.

### **Suite aux derniers événements, le plan Vigipirate au niveau Urgence Attentat, a été activé et se traduit par :**

- Un affichage de l'infographie Vigipirate Urgence Attentat à l'entrée de tous les établissements scolaires ;
- Un contrôle des sacs à l'entrée (systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes) ;
- Un contrôle et relevé d'identité des personnes extérieures de façon systématique ;
- Un contrôle renforcé des accès (vigilance accrue) ;
- Signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords immédiats et à l'intérieur du site ;
- Éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements scolaires ;

**EN CAS D'URGENCE OU DE DOUTE EFFECTUER UN APPEL AU 17 IMMÉDIATEMENT.**

### **Intervention de Mme Gibert :**

Une patrouille de gendarmerie dédiée au respect des règles anti-covid peut être amenée à intervenir à la sortie de l'école en cas d'attroupement, ou de non-port du masque.

- **Récapitulatifs des travaux**

Des travaux ont été réalisés l'été dernier :

- Suite à l'exercice PPMS de l'année dernière, des fenêtres de l'école ont été filmées,
- Peinture de la cantine, du dortoir, de la tisanerie, du bureau de direction, de la salle de motricité, des couloirs de l'école,
- Travaux sur la toiture et travaux d'électricité,
- Changement de la porte côté cour de la classe 2.

## 5) Présentation des orientations du projet d'école

Pour rappel, le projet d'école compte 3 orientations :

- **Progresser de la trace vers l'écriture**  
Créer un répertoire graphique, tenir correctement l'outil scripteur, commencer à produire des écrits
- **S'entraîner à la résolution de problèmes**  
Comparer des quantités, des longueurs, mais aussi trier, classer, ranger des couleurs, des formes et travailler les algorithmes (suivre ou inventer).  
Distribuer des objets, travailler la décomposition du nombre.
- **Devenir élève et citoyen**  
Apprendre à respecter les autres et respecter les règles de vie commune.  
Participer à des actions de solidarité (tri sélectif).  
Introduire des jeux de société et collectifs afin d'apprendre à s'opposer et à élaborer des stratégies.

## 6) Activités périscolaires : garderie, cantine

### Intervention de Mme Gibert :

La collectivité fait respecter au maximum le protocole sanitaire à la cantine et à la garderie.  
Les représentants des parents d'élèves font savoir qu'ils sont satisfaits du service de garderie/cantine.

## 7) Coopérative

### *Présentation Hélène Mignot*

#### Bilan de la coopérative scolaire 2019/2020

Total des recettes : 2 404,80€

Total des dépenses : 1 379,74€

Avec l'excédent, il avait été décidé lors du dernier conseil, d'acheter des vélos et des panneaux routiers.

#### Premiers chiffres concernant la coopérative scolaire 2020/2021

Participation des familles à la coopérative : 880,00 euros

***Nous remercions chaleureusement les parents, cette année encore, pour leur participation.***

Dépenses (du 01/09 au 01/11/2020) : 1 319,41€

## 8) Sorties, projets et évènement

- **Evènements/sorties**
- **16/11** : le photographe sera présent à l'école
- **27/11** : spectacle de Noël à Lesches  
Il s'agit d'un conte de Noël, sur la richesse de la différence ! proposé par « Princesse diffusion ».

### ***Titre : Rudolph, un conte musical de Noël***

Résumé : Rudolph est un des rennes qui vit au pays du Père Noël

Mais Rudolph a un nez étrange, un nez bizarre. Il est rouge et lumineux, tout le village se moque de lui. La veille de Noël, alors que tout le village s'active à la préparation de la tournée du Père Noël, Rudolph s'enfuit seul dans la forêt, fatigué d'être victime de tant de moqueries...

Mais dans la forêt, une aventure virevoltante l'attend. Grâce à son nez lumineux, Rudolph va aider ses amis et sauver Noël !

Le maintien du spectacle de Noël est **voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.**

En raison du contexte sanitaire, la liaison GS/CP ne pourra pas se faire.

- **18/12** : Le Père-Noël viendra à l'école de Lesches (à partir de 9h30).

Pas de communication sur d'autres événements, cela dépendra de la situation sanitaire.

### **Intervention de Mme Gibert :**

La mairie apportera des sapins dans les classes pour Noël.

A noter qu'il n'y aura pas de goûter de Noël organisé cette année par la mairie en raison du contexte sanitaire. Les enfants fabriqueront néanmoins des décorations à la garderie pour garnir le sapin à côté de la Mairie.

#### • **Projets**

- **Musique** : L'intervenante en musique revient à partir de février. Cette intervention sera proposée et financée par Marne et Gondoire et le RPI de Lesches-Jablins.
- **Les incorruptibles** : Cela permet de recevoir de nouveaux albums et de voter (lien avec le projet d'école).
- **EDD**

**Un point récapitulatif sur le projet est nécessaire :**

#### **Projet démarré l'année scolaire 2018/2019**

Il n'y a pas de dossier papier ni de dossier informatique à l'école. Copie du dossier demandée à l'inspection. A ce jour pas de retour.

L'année dernière (en novembre 2019), l'école a obtenu un premier diplôme pour les actions menées sur l'année 2018/2019.

#### **Les actions faites ou initiées pour 2019/2020 :**

Le SIETREM est venu apporter des autocollants ludiques à coller sur les poubelles pour faciliter le tri aux enfants (les 2 classes et la garderie), il était prévu d'installer un composteur.

Prise de contact avec une association pour fabriquer des nichoirs (340€ pour les 2 classes).

La fermeture des écoles et la crise sanitaire ont stoppé les actions.

## Les actions envisagées pour 2020/2021 sont les suivantes :

Reprise de contact par l'école

Nichoirs :

Animation en demi-groupe sur 2 matinées (les 1<sup>er</sup> et 2 mars) avec l'intervention de deux animatrices.

Le nichoir sera fait de matériaux de récupération ce qui permettra une sensibilisation sur les déchets. Il sera demandé aux élèves d'apporter en amont une brique de lait ou une grande brique de jus de fruit. Un nichoir par élève sera fabriqué.

Composteur :

Le SIETREM va fournir des composteurs (à la condition de mener deux actions de réduction : restes de repas + jardin pédagogique).

Une animation est prévue autour du compostage (observations d'insectes, lecture d'un album).

Date à déterminer.

Autres idées : Abeilles, mangeoires à oiseaux.

### Intervention de Mme Gibert :

Les restes de repas des élèves de la cantine sont partagés entre les poules et le composteur déjà présent. Les élèves utilisent des serviettes en tissu.

Pour respecter la loi Egalim qui interdit l'usage unique de contenants en plastique à usage, le prestataire de la restauration scolaire API fournit des plats en inox pour le réchauffage des repas.

Pour les futures sorties scolaires, le prestataire ne fournira pas de bouteilles plastique, les parents devront fournir des gourdes.

## **9) Date et horaires des prochains conseils d'école**

19/03/2021 : 2<sup>ème</sup> Conseil d'école à 19h,

25/06/2021 : 3<sup>ème</sup> Conseil d'école à 19h.

## **10) Questions des parents**

**Réponses apportées par l'équipe enseignante :**

Pour les parents qui ne peuvent accompagner et récupérer leur enfant aux heures d'école, serait-il possible de rencontrer les enseignantes à un autre moment ?

Il est évidemment possible de prendre rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Des parents souhaiteraient pouvoir venir en classe, en début ou en fin de journée, afin de pouvoir échanger avec leur enfant sur ce qu'ils vivent en classe, montrer aux parents les jeux avec lesquels ils jouent, montrer leurs dessins affichés, ... serait-il possible d'organiser un temps pour cela ?

Il nous paraît compliqué de prendre du temps sur le temps des apprentissages.

La création d'un blog, site internet ou autre, pourrait-il être mis en place afin de pouvoir échanger plus rapidement, voir des photos des activités en classe, etc... ?

Nous avons fait le choix d'échanger via les cahiers/classeurs.

Serait-il possible d'avoir le cahier de vie de nos enfants plus régulièrement (pas seulement avant les vacances scolaires) ?

Cela perturberait l'organisation, car nous collons ou trions régulièrement.

Les mails de Mme Blot ne parviennent pas toujours, et pas toujours aux deux parents. Serait-il possible que les mails soient envoyés aux 2 parents ?

Les mails sont envoyés aux parents ayant donné leurs adresses. Se signaler auprès de l'enseignante qui a la liste afin d'effectuer les ajouts/modifications nécessaires.

Attention : vérifier ses spams et ses mails.

Serait-il possible de prévenir les parents, en plus de l'affichage devant la porte, par mail, lorsqu'il y a des goûters, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes parents qui apportent le nécessaire (car seulement disponible aux portes des classes et pas visible pour les parents qui vont à la garderie) ?

La communication classique reste le cahier de liaison. Dans ce cas, nous invitons les parents de la garderie à aller inscrire leur nom sur la liste.

De plus, nous avons généralement très vite ce dont on a besoin, l'objectif n'est pas le gaspillage.

4 gâteaux, 3 boissons et éventuellement des paquets de bonbons suffisent. En revanche, nous avons toujours besoin d'assiettes et de serviettes. Ce ne sont pas des denrées périssables, nous pouvons donc les stocker et les conserver d'un événement sur l'autre.

En cas d'urgence (protocole sanitaire...), les envois peuvent être réalisés par mail, mais ils restent exceptionnels.

Si les parents d'élèves arrivaient à récolter de l'argent, seriez-vous favorable à l'achat d'un four afin de cuisiner vous-même les gâteaux d'anniversaire ?(les parents apportent les ingrédients) Cela réduirait les inégalités...

Nous y avons déjà réfléchi l'année dernière, mais il n'y a pas de place dans la tisanerie et Mme Gibert indique qu'il n'est pas non plus possible d'en installer un dans la cantine.

Lorsque des journées à thème sont organisées, serait-il possible que nous soyons informés une semaine à l'avance ? Le fait d'avoir l'information quelques jours avant ne permet pas forcément de pouvoir anticiper la tenue, ni l'achat de bonbons par exemple.

En principe c'est le cas, toutefois, pour la fête de la citrouille, la communication devait être faite le lundi or, un cas de COVID a été déclaré le WE précédent, donc un délai de réflexion a été nécessaire.

Est-ce que les parents pourraient avoir la possibilité de participer à des ateliers, en tant qu'observateur, lors d'ateliers spécifiques proposés en classe ?

Les parents ne peuvent pas venir en observateur, toutefois si nous avons besoin d'une aide ponctuelle pour encadrer un atelier spécifique, nous ferons appel à des parents (sous réserve du plan vigipirate/protocole sanitaire).

En dehors du contexte actuel de la crise sanitaire :

afin de favoriser le lien entre l'école maternelle et l'école élémentaire, les élèves d'élémentaire pourraient-ils venir lire des histoires aux élèves de maternelle ? En retour, les élèves de maternelle pourraient-ils préparer un goûter aux élèves d'élémentaire ?

Le problème est le transport des élèves (pas de car).

Serait-il possible d'organiser une kermesse à destination des élèves de maternelle, avec des stands adaptés ?

La kermesse est organisée par les parents d'élèves, c'est donc aux parents d'élèves à adapter les stands.

Serait-il possible d'organiser, au sein de l'école, un apéritif pour les parents (enfants acceptés), afin de créer du lien entre les familles ? (Apéritif partagé où chacun apporte quelque chose).



Il avait été proposé l'année dernière lors d'un conseil d'école que les parents apportent des boissons ou des plats sucrés/salé afin d'accompagner le spectacle de fin d'année/l'exposition.  
Nous pourrions donc de nouveau le proposer si le contexte le permet.

Proposition pour les horaires d'école 8H30-16H30.

Ce n'est pas possible actuellement du fait du car qui circule sur une ligne régulière. Par ailleurs, il y a une procédure et des délais très contraints en cas de changement.

**Réponses apportées par Mme Gibert :**

Serait-il possible de mettre en place un système de réservation et de paiement en ligne pour la cantine et la garderie ? un système de prélèvement automatique ?

Le paiement en ligne sera effectif à partir du 01/01/2021. Le paiement par chèque et en liquide sera toujours possible.

En revanche, les inscriptions se feront toujours par papier, pour des raisons de coûts.

Il est important de respecter les dates au niveau des inscriptions. Les ATSEM avertiront la mairie en cas d'absence et donc de non communication auprès d'une famille pour les inscriptions.

La mairie va essayer de communiquer les fiches d'inscription 15 jours avant la date limite (au lieu d'une semaine).

Le prix de la cantine est le même qu'en élémentaire, le grammage est-il le même ? Qu'est ce qui justifie un prix identique ?

Le grammage est en effet identique.

Serait-il possible d'avoir moins de desserts sucrés types crèmes ou flans en dessert et de favoriser des fruits frais ?

Actuellement, les enfants ont 1 pâtisserie par semaine. Un point a été réalisé avec la diététicienne du prestataire afin de mettre moins de laitage et davantage de fruits

**Informations complémentaires de Mme Gibert :**

*Au 01/01/2021, il y aura un changement de transporteur concernant le car.*

*Le mardi 3/11/2020, le car n'est pas passé à la sortie des écoles. Les parents ont été très solidaires.*

*Mme Gibert remercie Mme Blot et Mme Mignot ainsi que Mme Cry, Mme Louis et Mme Da Silva pour leur investissement.*